

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 18667 Numéro SIREN : 822 000 097 Nom ou dénomination : A.D.F. PROPRETE

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2020 sous le numéro de dépôt 17341



20200173412020

DATE DEPOT : 07/04/2020

N° DE DEPOT : 17341

N° GESTION : 2016B18667

N° SIREN : 822000097

DENOMINATION : A.D.F. PROPRETE

ADRESSE : 24 Rue Louis Blanc 75010 Paris

MILLESIME : 2020

.

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

08 AVR. 2020

A.D.F. PROPLETE
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 24 rue Louis Blanc
75010 PARIS
822 000 097 RCS PARIS

Sous le N° :

17341 

AFFECTATION DES RESULTATS

EXERCICE DU 1^{er} FEVRIER 2019 AU 31 JANVIER 2020

L'an 2020
Le 26 mars

PROPOSITION DE LA GERANCE

Le Gérant propose d'affecter le bénéfice de l'exercice correspondant à la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, soit 415 781 Euros, de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|---------------|
| • Report à nouveau | 415 781 Euros |
| Soit un total de : | 415 781 Euros |

VOTE DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée du 26 mars 2020 a approuvé à l'unanimité cette affectation de résultats.

Jackie DEGUIL



A.D.F. PROPLETE
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 24 rue Louis Blanc
75010 PARIS
822 000 097 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIES EN DATE DU 26 MARS 2020**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 janvier 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée uniquement pour la mise en place d'un crédit d'acquisition de la société NETTOYAGE FRANCO PORTUGAIS. De ce fait, elle n'a aucune activité commerciale. Et par ailleurs, l'intégration fiscale a été réalisée entre la société et sa filiale.

Rappel de quelques chiffres :

La totalité de l'actif est de 3 127 418 Euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à (152 343) Euros.

Le résultat courant avant impôts est de 358 840 Euros.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, l'exercice social clos le 31 janvier 2020 se solde par un résultat net de 415 781 Euros.

Il apparaît au bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2020 :

A L'ACTIF :

- un actif net immobilisé de 2 452 814 Euros
- un actif circulant de 674 804 Euros

AU PASSIF :

- capitaux propres = 1 182 115 avant distribution
- un volume de dettes de 1 945 303 Euros

J 7

AFFECTATION DU RESULTAT

Notre société a réalisé au cours de l'exercice un résultat net de 415 781 €uros, que nous vous proposons d'affecter en totalité en report à nouveau.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité se poursuit normalement par le simple remboursement du crédit.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

PRISE DE PARTICIPATION ET PRISE DE CONTROLE

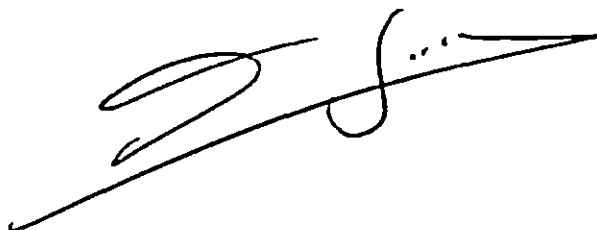
Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pris aucune participation ni aucun contrôle d'autres sociétés.

CONCLUSION

Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées et de donner quitus au gérant pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Fait à Paris, le 26 mars 2020

Jackie DEGUIL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a small flourish.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01022019	et clos le	31012020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
A.D.F. PROPTE			24 RUE LOUIS BLANC		
SIRET 8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1			75010 PARIS		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			0 1 0 2 2 0 1 7		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			HOLDING		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit 185 660
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SUDEXO 13 RUE DE MINERVE 34500 BEZIERS Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 21/03/2020 Lieu: PARIS	
		Qualité et nom du signataire: FERNANDES EDUARDO	
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Signature: OFRANT	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation de ce taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Dividendes et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus
5	Autres produits
6	Autres revenus
7	Autres produits
8	Autres revenus
9	Autres produits
10	Autres revenus
11	Autres produits
12	Autres revenus
13	Autres produits
14	Autres revenus
15	Autres produits
16	Autres revenus
17	Autres produits
18	Autres revenus
19	Autres produits
20	Autres revenus
21	Autres produits
22	Autres revenus
23	Autres produits
24	Autres revenus
25	Autres produits
26	Autres revenus
27	Autres produits
28	Autres revenus
29	Autres produits
30	Autres revenus
31	Autres produits
32	Autres revenus
33	Autres produits
34	Autres revenus
35	Autres produits
36	Autres revenus
37	Autres produits
38	Autres revenus
39	Autres produits
40	Autres revenus
41	Autres produits
42	Autres revenus
43	Autres produits
44	Autres revenus
45	Autres produits
46	Autres revenus
47	Autres produits
48	Autres revenus
49	Autres produits
50	Autres revenus
51	Autres produits
52	Autres revenus
53	Autres produits
54	Autres revenus
55	Autres produits
56	Autres revenus
57	Autres produits
58	Autres revenus
59	Autres produits
60	Autres revenus
61	Autres produits
62	Autres revenus
63	Autres produits
64	Autres revenus
65	Autres produits
66	Autres revenus
67	Autres produits
68	Autres revenus
69	Autres produits
70	Autres revenus
71	Autres produits
72	Autres revenus
73	Autres produits
74	Autres revenus
75	Autres produits
76	Autres revenus
77	Autres produits
78	Autres revenus
79	Autres produits
80	Autres revenus
81	Autres produits
82	Autres revenus
83	Autres produits
84	Autres revenus
85	Autres produits
86	Autres revenus
87	Autres produits
88	Autres revenus
89	Autres produits
90	Autres revenus
91	Autres produits
92	Autres revenus
93	Autres produits
94	Autres revenus
95	Autres produits
96	Autres revenus
97	Autres produits
98	Autres revenus
99	Autres produits
100	Autres revenus

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e			
		f			
		q			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 RUE LOUIS BLANC		75010 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1			
		Exercice N clos le, 13 10 2020	
		N-1 13 10 2019	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AII	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BII	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renverse : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes *	CP	(3) Part à plus d'un an .
CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : **A.D.F. PROPRETE**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	756 335	473 435
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	415 781	282 900
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 182 115	766 335
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 458 935	1 815 647
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV	423 000	459 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 600	7 200
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 693	63 567
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régulier	Autres dettes	EA	1 075	21 043
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 945 303	2 366 457
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 127 418	3 132 791
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	459 235	496 522
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		A. D. F. PROPRETE				Exercice N		Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	bien* services*	FD		FE		FF		
			FG		FI		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	152 343	137 455	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		76	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)			GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	152 343	137 531
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(152 343)	(137 531)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	550 000	400 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	550 000	400 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 817	43 554	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	38 817	43 554	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	511 183	356 446	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	358 840	218 915	

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPLETE

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	(56 941)	(63 985)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	550 000	400 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIV	134 219	117 100	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	415 781	282 900	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IIY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIIP			
	{ - Crédit bail immobilier	IIIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIII			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	550 000	400 000	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIIX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
Dont cotisations obligatoires	A9				
Dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPRETE										N°		•	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conservées à une destination primitive ou cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
								2		3			
IN CORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KII		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8V		8T				
	Autres participations				8U	2 400 000	8V		8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	52 607	1U		1V	7			
	TOTAL IV				1Q	2 452 607	1R		1S	7			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	2 452 607	OII		OJ	7			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou autres hors services ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
IN CORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		VI A		VI B					
		Sur sol d'autrui		IR		VI B		VI E					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		VI G		VI H					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		VI J		VI K					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		VI M		VI N				
		Matériel de transport			IV		VI P		VI Q				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		VI S		VI T				
	Emballages récupérables et divers *			IX		VI V		VI W					
	Immobilisations corporelles en cours			VI Y		VI Z		NA					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE					
	TOTAL III			IV		NG		NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		VI 7					
	Autres participations			IO		OX		OY	2 400 000				
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C					
	Prêts et autres immobilisations financières			IZ		2E		2F	52 614				
	TOTAL IV			U		NJ		NK	2 452 614				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		OK		OL	2 452 614	OV				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SUDISCO

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **A.D.F. PROPLETE**Neant ☒ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PII	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. générales et aménagements	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général des reprises (NP+NO+NR)		NW	Total général des dotations (NS+NT+NU)				NY	Total général des reprises (NW-NY)				NZ		

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SUDEXCO

Désignation de l'entreprise : **A.D.F. PROPLETE**Neant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3V	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Q2	Q3	Q4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	Q6	Q7	Q8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPRETE

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	52 614	UV		UW	52 614			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 314		11 314				
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	364 894		364 894					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	288 510		288 510					
	Charges constatées d'avance	VS	5 867		5 867					
	TOTAUX		VT	723 199	VU	670 585	VV	52 614		
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 458 935		359 867		1 099 068				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	63 000		36 000		27 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 600		3 600						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	58 693		58 693						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	360 000				360 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 075		1 075						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 945 303	VZ	459 235		1 486 068				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	392 712	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPRIETE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le 1		3	1	0	1	2	0	2	0		
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	415 781
Charges non admissibles et déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						VE		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												Y7	(56 941)	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E *		WL		Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI		Y7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %										Y8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exercée)		SW		WQ			
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PNI (Art 204C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		Y8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3	
												TOTAL I	WR	358 840	
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *														WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WU		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WV		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										WZ		
	Produit net des actions et parts d'intérêts		2A	5 500			XA	544 500							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B)														ZA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY	
	Majoration d'amortissement *													XD	
	Entreprises innovantes (repense d'entreprises en difficulté art. 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles art. 44 septies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5		XF		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 quinquies)		L6		Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 204C)		K3		Zone de reconstruction de la défense (art. 44 terdecies)		PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et notes A)		OV		Dispositif d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)		IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (l'XZ 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Crédits dérogés par la report en année du déficit		ZJ				YG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2	
III. RESULTAT FISCAL												TOTAL II	XII	544 500	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		déficit (II moins I)		XI				XJ	185 660		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN								XO	185 660		

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPLETENéant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	4 942
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	4 942
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	4 942

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.D.P. PROPRETE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	473 435		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	282 900				- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves			OE				Dividendes		ZE			
								Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			OF	756 335			Report à nouveau		ZG	756 335		
										TOTAL II		ZH	756 335
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)													
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNFS	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	2 500	1 966			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	132 989	118 005			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	16 854	17 484			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	152 343	137 455			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW		76			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS				9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX		76			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2019)*							OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art 38 II de l'ann. III au C G I)				
									Si ou cocher 1 Smon 0				
RÉGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA	163 660		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	701 497		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale			JII	1		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPTENéant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement déduits se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexée) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B)		(C)	
				(ventilées par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPTENearby ☒ •

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPLETENeant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retenus de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *	
Gains nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>A.D.F. PROPLETE</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

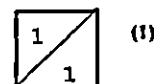
Désignation de l'entreprise : A . D . F . PROPLETE				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/02/2019		et clos le : 31/01/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OII	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	Effectifs au sens de la CVAE *		EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				IIX	
Période de référence				GY	
Date de cessation				IIR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 141, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans le notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans le notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation forfaitaire des entreprises qualifiantes des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 2 0

N° SIRET

8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.D.F. PROPRIETE

ADRESSE (voie)

24 RUE LOUIS BLANC

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

MEWAC

N° SIREN (si société établie en France)

432399087

% de détention

51.00

Nb de parts ou actions

255

Adresse :

N°

150

Voie

RUE LEGENDRE

Code postal

75017

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ATLAS SARL

N° SIREN (si société établie en France)

751690678

% de détention

49.00

Nb de parts ou actions

245

Adresse :

N°

42

Voie

RUE DE MAUBEUGE

Code postal

75009

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 2 0

N° SIRET

8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.D.F. PROPRIETE

ADRESSE (voie)

24 RUE LOUIS BLANC

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SARL

Dénomination

NETTOYAGE FRANCO-PORTUGAIS

N° SIREN (si société établie en France)

3 9 4 5 8 6 4 7 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

64

Voie

AVENUE CLAUDE VELLEFAUX

Code postal

75010

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.